

Projet  
de loi de finances  
rectificative  
pour 2004

Projet  
de loi de finances  
pour 2005

ASSEMBLÉE NATIONALE

Constitution du 4

Douzième

Enregistré à la présidence  
le 22 septembre

Économie et débat budgétaire

## Au jour le jour, soutenir l'activité, aider l'emploi, revaloriser le travail

### SOUTENIR LA CONSOMMATION POUR STIMULER L'ACTIVITÉ

A l'occasion de la discussion en première lecture du projet de loi pour le soutien à la consommation et à l'investissement adopté définitivement le 29 juillet, les membres des différents groupes politiques ont fait valoir leurs propositions pour encourager et consolider le léger regain de croissance économique constaté au premier semestre 2004. Qualifié d' "opportun, équilibré et vertueux" par le Rapporteur général Gilles Carrez, le texte propose une série de mesures axées sur la consommation des ménages, l'investissement des entreprises, l'emploi

et les salaires et le maintien des activités de proximité. **Parmi les dispositions les plus débattues de la loi du 9 août 2004, l'exonération, jusqu'au 31 mai 2005, de droits de succession sur les dons faits aux enfants ou aux petits-enfants majeurs dans la limite de 20 000 euros.** Un amendement du Président Pierre Méhaignerie a permis de concrétiser la création du prêt social de location-accession, ou PSLA, pour faciliter l'accès à la propriété de familles dont le revenu mensuel se situe dans une fourchette de 1 600 à 2 200 euros.

### LE TRAVAIL, VALEUR-CLÉ D'UNE ÉCONOMIE REDYNAMISÉE

De septembre à novembre, la discussion puis le vote du projet de loi de finances a été l'occasion pour l'Assemblée d'adopter diverses mesures de soutien à la consommation, comportant notamment le parachèvement de l'unification des SMIC et la revalorisation de la prime pour l'emploi : ainsi, **un salarié au SMIC travaillant 39 heures verra son revenu progresser de 600 euros en 2005 par rapport à 2004, portant ses gains de pouvoir d'achat liés aux deux mesures à 1 700 euros depuis 2002.** D'un autre côté, l'allègement des droits de succession en ligne directe et au profit du conjoint survivant, avec un

abattement spécifique global de 50 000 euros et une augmentation de 46 000 à 50 000 euros de l'abattement supplémentaire existant en faveur des enfants, marque, comme l'a souligné le Rapporteur général, "une nouvelle étape dans la promotion du travail grâce à la plus juste distribution des fruits d'une vie de travail".



▲ Gilles Carrez, Rapporteur général

L'ASSEMBLÉE MOBILISÉE POUR UNE CROISSANCE PLUS FORTE ET PLUS DURABLE



▲ Réunion de la commission des finances, sous la présidence de Pierre Méhaignerie

### DÉLOCALISATIONS : L'ASSEMBLÉE S'ENGAGE

Les députés ont également mis à profit le débat budgétaire pour voter de nouveaux allègements de charges, à hauteur de 1,15 milliard d'euros en direction des entreprises. Afin de préserver leur compétitivité et de **se rapprocher de la moyenne européenne de l'imposition sur les bénéficiaires, l'Assemblée a ainsi décidé de suppri-**

**mer en deux étapes, la première en 2005, la surtaxe de 3% de l'impôt sur les sociétés.** Soucieuse de lutter contre les délocalisations et la désindustrialisation du territoire, l'Assemblée a également voté la mise œuvre de mesures ciblées et concrètes, certaines de nature "défensive", telle la mise en place d'un crédit de taxe professionnelle allant jus-

qu'à 1 000 euros par salarié pour les entreprises exerçant des activités délocalisables situées dans les zones affectées par la désindustrialisation ; d'autres plus offensives, ainsi la création d'un crédit d'impôt sur les sociétés pour les entreprises qui relocalisent, pendant au moins 5 ans, leurs activités en France.



Document  
RTT :  
écouter  
tous les  
points de vue

Pour préparer leur rapport du 14 avril sur les conséquences économiques et sociales de la législation sur le temps de travail, rapport dont la presse s'est fait largement l'écho, la mission d'information conduite par le Président Patrick Ollier et Hervé Novelli a procédé à l'audition de plus de 50 personnalités venant d'horizons multiples (responsables ministériels, syndicaux, patronaux, experts).



▲ Hervé Novelli, rapporteur de la mission d'information sur l'évaluation des conséquences économiques et sociales de la législation sur le temps de travail

de loi de finances  
pour 2005

LA RÉFORME  
DE LA PROCÉDURE  
BUDGÉTAIRE S'ACCÉLÈRE

L'Assemblée a poursuivi en 2004 son travail de rénovation de la procédure budgétaire. La mission d'information de Michel Bouvard, Didier Migaud, Charles de Courson et Jean-Pierre Brard conclue le 28 avril, puis le projet de loi organique adopté en première lecture le 17 novembre, ont permis de mieux identifier les crédits, de prévoir la répartition d'éventuels surplus budgétaires et de rationaliser la présentation des dépenses de l'État tout en renforçant les pouvoirs d'information et de contrôle du Parlement.

ZOOM

## POINTS FORTS

- > Nouvelle exonération des droits de succession sur les dons d'argent.
- > Revalorisation de la Prime Pour l'Emploi.
- > Réduction de l'imposition des sociétés.